

L'Europe mesurerait les connaissances linguistiques de ses jeunes - Casablanca

Écrit par

Lundi, 23 Avril 2007 05:03 - Mis à jour Lundi, 23 Avril 2007 05:03

Une première série d'épreuves devrait avoir lieu en 2009. Elle portera sur la lecture, la compréhension à l'audition et la rédaction dans les cinq langues de l'UE les plus largement enseignées en tant que première et deuxième langues étrangères, à savoir l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol et l'italien.

La CE espère que les résultats permettront d'évaluer les compétences linguistiques des jeunes de 14 à 16 ans au travers de l'UE, mettre en lumière les bonnes pratiques et, avec le temps, mesurer les progrès accomplis dans l'enseignement des langues dans chaque pays.

Le membre de la CE chargé de l'éducation et de la formation, Ján Figel, a indiqué dans une déclaration : «L'indicateur de compétence linguistique n'est pas destiné à l'établissement d'un classement national : il servira à recenser les bonnes pratiques en matière d'acquisition de connaissances linguistiques, l'objectif étant d'en favoriser l'échange entre états membres.»

L'initiative de la CE doit toutefois encore être approuvée par les pays membres de l'UE.

Le Courrier de Casablanca - Agences

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)